Toulouse, le 23 mai 2016 - VEXIM (FR0011072602 - ALVXM / éligible PEA-PME), société de dispositifs médicaux spécialisée dans le traitement mini-invasif des fractures vertébrales, confirme respecter les critères d'éligibilité au dispositif PEA-PME précisés par l'article D.221-113-5 du Décret d'application n°2014-283 du 4 mars 2014 à savoir :

- Un effectif de moins de 5 000 salariés, et

- Un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 500 millions d'euros, ou un total de bilan inférieur à 2 000 millions d'euros.

En conséquence, les actions Vexim peuvent toujours être pleinement intégrées au sein des comptes PEA-PME, plans d'épargne en actions destinés au financement des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire.

Agenda prévisionnel de communication financière :

Chiffre d'affaires pour le premier semestre 2016 : le 20 juillet 2016*

*date indicative, pouvant faire l'objet de modifications

À propos de Vexim, le spécialiste de la microchirurgie innovante du dos

Basée à Balma, près de Toulouse, Vexim est une société de dispositifs médicaux fondée en février 2006. Société experte dans la traumatologie du dos (basse et haute énergie, tumeur), Vexim
s'est spécialisée dans la création et la commercialisation de solutions mini-invasives pour traiter les pathologies traumatiques de la colonne vertébrale. Bénéficiant du soutien financier de l'actionnaire de longue date
Truffle
Capital
[1]
ainsi que de subventions publiques BPI,
Vexim
a conçu et développé le
SpineJack
®, un implant unique capable de réparer une vertèbre fracturée et de restaurer l'équilibre de la colonne vertébrale. Elle a également conçu le
Masterflow
TM
,
un mélangeur-injecteur de ciment orthopédique innovant qui améliore la précision de l'injection, et optimise le geste chirurgical.
La Soci
été compte à l'heure actuelle 64
collaborateurs et dispose de ses propres équipes de vente en Europe et d'un réseau de distributeurs spécialisés à l'international
.
Vex
im
est cotée sur le marché
Alternext
Paris depuis mai 2012.

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur www.vexim.com

SpineJack® [2] , un implant révolutionnaire pour le traitement des fractures vertébrales

L'aspect révolutionnaire du SpineJack® réside dans sa capacité à redonner à une vertèbre fracturée sa forme d'origine, à restaurer l'anatomie optimale de la colonne vertébrale et à neutraliser ainsi la douleur et assurer le recouvrement des capacités fonctionnelles du patient. Grâce à une gamme spécialisée d'instruments, l'insertion des implants dans la vertèbre est réalisée à l'aide d'une chirurgie mini-invasive, sous contrôle radiographique, en 30 minutes environ, ce qui permet au patient de sortir peu de temps après l'opération. La gamme SpineJack ® comprend 3 implants en titane de 3 diamètres différents, couvrant ainsi 95 % des fractures vertébrales et toutes les morphologies des patients. La technologie SpineJack ® bénéficie du soutien d'experts scientifiques internationaux dans le domaine de la chirurgie de la colonne vertébrale et d'une protection par des brevets dans le monde entier jusqu'en 2029 .

MasterflowTM 2, le système d'injection de ciment orthopédique haute performance

Le MasterflowTM est un mélangeur-injecteur de ciment orthopédique innovant qui améliore la précision de l'injection et optimise le geste chirurgical. Il permet de maitriser l'injection de biomatériaux dans le corps vertébral. Système complé mentaire au SpineJack ®, le Masterflow TM se distingue par son utilisation simple et précise, avec la possibilité d'interrompre

immédiatement l'injection sans inertie. Le
Masterflow
TM
contribue ainsi à la réduction de la douleur chez le
patient.
Les premières ventes ont été réalisées aux Etats-Unis en février 2015, et le système a
également
obtenu le marquage CE en
février
2015.

[1] Fondée en 2001 à Paris, Truffle Capital est une importante société de capital-investissement européenne indépendante. Elle est spécialisée dans l'investissement et le développement d'entreprises technologiques évoluant dans les secteurs des TI, des sciences de la vie et de l'énergie. Truffle Capital gère 550 M€ à travers des FCPR et FCPI, ce qui leur permet dans ce dernier
cas d'obtenir des réductions d'impôt (les fonds sont bloqués pendant 7 à 10
ans). Pour de plus amples informations, rendez-vous sur
www.truffle.fr
et
www.fcpi.fr
.

[2] Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé qui porte, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Se référer à la notice d'utilisation .